

Rapport du Président

Commission Permanente du vendredi 20 mars 2009

Service instructeur Service de l'Environnement et de l'Agriculture N° CP-2009-4-6-13

Service consulté

Convention Massif Vosgien 2007-2013 (C044 – Développement Rural)

Résumé: Lors du BP 2007, l'Assemblée Départementale a souhaité poursuivre son soutien à l'agriculture de montagne à travers une convention spécifique entre les trois collectivités alsaciennes, la convention Massif Vosgien 2007-2013. Dans ce cadre, il vous est proposé de vous prononcer sur sept dossiers représentant 59.377,94 € de subvention.

Les collectivités territoriales alsaciennes souhaitent favoriser l'adaptation de l'agriculture de montagne en améliorant la qualité et la commercialisation des produits agricoles des territoires les plus fragiles et des zones rurales éloignées.

Encouragement à la vente directe de produits fermiers :

Les aides concernent la création ou l'aménagement de locaux, équipements (matériel de production, chambres froides, etc.), l'amélioration de la qualité des ressources en eau, la gestion des effluents et l'aménagement des abords du local de vente.

Pour la création de locaux neufs de transformation et de vente : l'aide est de 50 % du coût HT des opérations (taux cumulés : 35 % Région et 15 % Département du Haut-Rhin). Le montant subventionnable est plafonné à 90.000 € HT et raisonné sur trois années.

Pour les aménagements ou les extensions de locaux de transformation et de vente, dans un bâtiment existant : l'aide est de 50 % du coût HT des opérations (taux cumulés : 35 % Région et 15 % Département du Haut-Rhin). Le montant subventionnable est plafonné à 80.000 € et raisonné sur trois années.

Pour les projets collectifs (association d'au moins 3 exploitants agricoles ou maîtrise d'ouvrage collective), les plafonds d'intervention sont doublés.

Le respect de la charte d'intégration paysagère du Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage (PMBE) est demandé lorsqu'il s'agit d'une construction.

Pour éviter des situations concurrentielles en terme d'équipement et rationaliser les équipements déjà existants sur le territoire (abattoir), les aides liées à la création des locaux de transformation ne concernent pas les filières de transformation de viande bovine, ovine et caprine, sauf cas exceptionnel.

Le comité technique Massif Vosgien réuni en date du 13 janvier 2009, a retenu sept dossiers éligibles relatifs aux locaux de transformation et de vente, dont les caractéristiques figurent dans le tableau en annexe

Ces sept dossiers représentent un total de subvention de 59.377,94 \in à prélever sur le 204/2042 /74.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 20 MARS 2009

Développement rural (Inv) PROGRAMME 2009

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
DRU03898	DELFORTRIE ERIK LE BONHOMME Transformation de la miellerie	42 111,61	15%	6 316,74
DRU03895	EARL DE LA LANGMATT MALMERSPACH Création local transformation de viande	70 594,54	15%	10 589,18
DRU03900	EARL HUMBERT DIDIER STE MARIE AUX MINES Extension fromagerie et création locaux de vente)	87 145,82	15%	13 071,87
DRU03897	GAEC DU VERSANT DU SOLEIL HOHROD Création d'une fromagerie	90 000,00	15%	13 500,00
DRU03899	GAEC VALENTIN FELLERING Création d'une fromagerie	70 766,00	15%	10 614,90
DRU03888	MAZURIER ALAIN LAPOUTROIE Matériel de transformation agricole	15 625,00	15%	2 343,75
DRU03896	PERRIN JEAN-BERNARD LAPOUTROIE Distributeur de lait	19 610,00	15%	2 941,50
			Total	59 377.94

Politique en faveur du Massif Vosgien 2007-2013

Création ou amélioration de locaux de transformation et de vente

Maître d'ouvrage	Commune	Nature de l'investissement	Projet	Montant des travaux HT	Date de dépôt	Avis de l'instructeur	Assiette retenue	Taux	REGION	DEPARTEMENT	TOTAL DEPARTEMENT	Observations
MAZURIER Alain	Lapoutroie (68)	Equipements pour le local de transformation apicole	aménagement	15 625,00	26/08/2008	conforme	15 625,00	50%	5 468,75	2 343,75	2 343,75	BIO et formation HACCP demandée
PERRIN Jean-Bernard	Lapoutroie (68)	distributeur de lait avec abris et décoration		19 610,00	03/11/2008	conforme 19 610,00 conforme 4 000,00	50%	6 863,50	2 941,50		AB , patente sanitaire obtenue, l'exploitant	
		étude de marché	création	4 000,00			4 000,00	80,00%	3 200,00	0,00	2 941,50	livre tous les jours, la machine déplaçable: zone test dans un premier temps, machine auto-nettoyante
EARL de la LANGMATT	Malmerspach (68)	Atelier de transformation viande bovine et porcine	création	70 594,54	22/10/2008	conforme	70 594,54	50,00%	24 708,09	10 589,18	10 589,18	Plan qualité en cours, Bienvenue à la Ferme , local de transformation viande éligible :la SICAVIM est trop éloignée, l'exploitant a une formation de boucher, les produits réalisés seront de qualité et différenciés, le voisin chez qui la prestation se réal
EARL HUMBERT Didier	Sainte Marie aux Mines	extension fromagerie 43 802,49 €	aménagement	43 802,49		conforme	43 802,49	50,00%	15 330,87	6 570,37	13 071,87	AOC et plan qualité parasols non éligiblse 1 seul dossier, deux plafonds
		création atelier de vente 43 343,33 €	création	43 343,33	22/12/2008		43 343,33	50,00%	15 170,17	6 501,50		
GAEC Versant du Soleil	Horhod (68)	Atelier de transformation fromagerie	création	118 392,00	22/12/2008	conforme	90 000,00	52,50%	33 750,00	13 500,00	13 500,00	AOC plan qualité en cours, chaudière 12089,45 non éligible, 1JA/2, aide PMBE en cours
GAEC VALENTIN	Fellering (68)	fromagerie 58 916 € chambres froides 11.850 €€	création	70 766,00	19/01/2009	conforme	70 766,00	50,00%	24.768,10	10 614,90	10 614,90	AOC et AB plan qualité
Eric DELFORTRIE	Le Bonhomme (68)	atelier de transformation apicole (14844,22), matériels de transfo 27 267,39 € (basculeur de fut 2 982, four 950, table inox 1 310, chariots et grilles 1 316,48, machine à désoperculer 4 644, extracteur 7 473, mélangeur adaptable 1 323, pompe à palette	extension- aménagment	42 140,63	22/11/2008	conforme	42 111,61	50,00%	14 739,06	6 316,74	6 316,74	Bienvenue à la Ferme, formation démarche HACCP prévue
	Total					464 992,45 €		169 047,22 €	59 377,95 €	59 377,94		